

une commission des bons offices. Par conséquent, quand la résolution asiatique a été mise aux voix, nous ne pouvions l'appuyer, pour les raisons que j'ai indiquées. Nous ne pouvions pas non plus voter contre, car nous avions appuyé le principe de la négociation. Nous nous sommes donc abstenus. Pour ce qui est de notre attitude et de la ligne de conduite du Canada à cet égard, je ne crois pas que l'Inde puisse prétendre que nous l'avons abandonnée.

Les États-Unis ont présenté la seconde résolution. Nous n'avions pas réussi à en retarder la présentation. Nous avons toutefois réussi à la faire modifier, à la faire élucider et expliquer par le délégué américain. Les explications qu'il a fournies ont dissipé la plupart des doutes que nous avions au débat au sujet de la résolution.

Nous avons d'abord tenté d'obtenir un délai, mais sans succès. Puis nous nous sommes efforcés de faire mettre aux voix la résolution qu'il fallait; à cet égard, je crois que nous avons assez bien réussi. Nous tenions à établir nettement, de manière à dissiper tout doute possible, que toute résolution adoptée par les Nations Unies à ce sujet définirait très clairement les points suivants: nous insistons qu'elle ne devait proclamer aucune nouvelle agression mais souligner que le gouvernement chinois de Pékin, ayant simplement pris part à une ancienne agression, était donc coupable de cette participation mais non d'avoir inauguré une nouvelle agression dans une partie quelconque de Corée. Nous tenions également à ce que le paragraphe renfermant la condamnation soit rédigé en termes non provocants, et il l'a été. Ce paragraphe ne qualifie personne d'agresseur. Il constate simplement qu'en aidant les agresseurs en Corée et en envahissant la Corée du nord par la Chine, le gouvernement populaire de Pékin s'était lui-même livré à l'agression. C'était la constatation d'un fait que nous ne pouvions certes pas nier.

En troisième lieu, nous tenions à établir clairement que la Commission des mesures collectives constituée par la résolution, commission qui inspirait des doutes sérieux à bon nombre de délégations, ne servirait pas à poser des gestes téméraires et peu judicieux mais pourrait, au contraire, les restreindre. En outre, la Commission des mesures collectives, loin de préparer, en vitesse et dès maintenant, des résolutions et des rapports sur les sanctions, ne devait pas même présenter de rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies tant qu'il restait possible à la Commission des bons offices d'achever sa tâche d'une manière satisfaisante. Un amendement à la résolution des États-Unis proposé par le délégué du Liban le rendait très clair.

En quatrième lieu, nous tenions à ce qu'il soit nettement établi dans la résolution que médiateurs et conciliateurs pourraient poursuivre leurs efforts après l'adoption de la motion et même que ces efforts jouiraient de la priorité sur toute mesure d'application. Nous voulions faire comprendre sans l'ombre d'un doute que les Nations Unies n'avaient fermé la porte à personne. Enfin, nous tenions à bien préciser que la résolution n'accorde à personne l'autorisation, qui n'existerait pas déjà, d'intervenir. Il est certain qu'elle ne confère pas aux Nations Unies, ni à aucun de ses agents en Asie, le pouvoir ou le droit d'employer les forces des Nations Unies à libérer l'Asie du communisme. Le mandat des Nations Unies, dans cette opération, reste ce qu'il était: réprimer l'agression en Corée et rien de plus.

Après avoir été saisis de ces modifications, après avoir reçu de la délégation américaine des éclaircissements qui dissipèrent tous nos doutes, nous avons cru que voter contre la résolution ou s'abstenir de voter à cet égard aurait constitué un refus d'accepter comme authentique l'affirmation que le gouvernement chinois avait participé à l'agression. Cela, nous n'avions pas le droit de le faire sans nier la légitimité de l'intervention des Nations Unies en Corée. En outre, c'était, pour une question de moment et de méthode, détruire l'unité des nations occidentales. Nous n'avons pas agi ainsi. Nous avons appuyé la résolution et nous croyons avoir bien fait. Quarante-quatre autres pays, y compris tous les membres du Pacte de l'Atlantique-Nord, ont partagé notre avis.